

8CS ROUEN
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 35 Avenue du Mont Riboudet
76000 ROUEN
922 389 390 RCS ROUEN

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 17 SEPTEMBRE 2025**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,
LE DIX-SEPT SEPTEMBRE,
A 10 HEURES,

La Société QS Holding, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 54 Rue du Bolhard 76690 FONTAINE LE BOURG, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 921 198 461 RCS ROUEN, représentée par Monsieur Sébastien QUESNE en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 50 000 parts sociales de 0,10 euro composant le capital social de la Société 8CS ROUEN,

Associée Unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Suppression des articles 23 et 24 des statuts à la suite de l'immatriculation de la société,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique décide de transférer le siège social du 35 Avenue du Mont Riboudet, 76000 ROUEN au 9 Avenue du Général LECLERC, 76250 DEVILLE LES ROUEN à compter du 1^{er} septembre 2025 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : **9 Avenue du Général LECLERC, 76250 DEVILLE LES ROUEN.**"

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée unique prenant acte que les articles 23 et 24 des statuts sont devenus sans objet à la suite de l'immatriculation de la société, décide purement et simplement de supprimer ces articles des statuts de la société.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée Unique
Pour la société QS Holding
Représentée par Monsieur Sébastien
QUESNE